Les régions jurassiennes et l'horlogerie

Autor(en): **Retornaz,René**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **9 (1982)**

Heft 4

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-908019

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Les régions jurassiennes et l'horlogerie

La récession frappe l'industrie horlogère et les régions jurassiennes. Dans certains milieux, on part de l'idée qu'un programme de relance économique par l'Etat, ou qu'une reprise de la conjoncture suffiraient à résoudre à la fois les problèmes régionaux et ceux de la branche. C'est mêler des questions structurelles et conjoncturelles, celles de la région et celles de l'industrie.

Relevons d'abord que le pied du Jura, de Orbe à Bienne, et de Soleure à Olten, appartient, morphologiquement et économiquement au Plateau, et a atteint un relativement bon équilibre des activités, et est moins touché par la récession.

M. René Retornaz est né le 26 décembre 1917. Il a fait ses classes à La Tour-de-Peilz, Vevey et Lausanne, où il a obtenu son baccalauréat ès-lettres, puis la licence en droit. Il a fait ensuite des séjours en Allemagne et en Angleterre.
Il a rejoint la Fédération horlogère suisse en 1947, où il a été appelé à la Direction des affaires extérieures en 1958. Il a ensuite été nommé à la Direction générale de cette association en 1968.
M. Retornaz, entre autres, est Président central de la Nouvelle Société Helvétique et Vice-président du Comité directeur de l'Office suisse d'expansion commerciale (OSEC).

C'est la chaîne du Jura (du Brassus au Sud, à l'Ajoie au Nord) qui est surtout frappée et ceci essentiellement pour des raisons structurelles: les activités du secteur tertiaire n'offrent, dans le Jura, un emploi qu'à 25,6% de la population active, ce qui est nettement en retrait de la moyenne suisse (44%).
Deuxièmement, dans le Jura, les activités du secteur secondaire dépendent, dans une proportion trop importante, de deux branches: la Vallée de Joux, les Franches-Montagnes, la chaîne jurassienne des cantons de Neuchâtel et de Berne doivent de 53% à 31% des emplois non agricoles à l'horlogerie. Moutier, Ste-Croix, Vallorbe, la Vallée de Tavannes, le Val de Travers, Balsthal dépendent de 51% à 33% de la métallurgie et des machines-outils.
Il appartient aux cantons et aux communes de créer un environnement favorable à l'installation d'industries nouvelles: facilités fiscales, et approvisionnement en énergie à prix raisonnable. Il est du rôle de l'économie d'élargir la palette des produits offerts, en diversifiant la production. L'industrie a pris des options et, pour la seule horlogerie, cinq pour cent du chiffre d'affaires est actuellement réalisé dans des produits nouveaux.
La structure de l'industrie horlogère s'est modifiée au fur et à mesure que les technologies nouvelles l'ont requis: cela est attesté par la diminution du nombre des entreprises et par l'accroissement de leur effectif moyen. Ces adaptations à l'environnement se poursuivent.
Une question de structure demeure: la sous-capitalisation des entreprises horlogères. Près des deux tiers des moyens à disposition des entreprises sont des fonds étrangers. Cette augmentation est fonction de la charge accrue que représentent le financement des exportations et l'immobilisation des fonds pendant le temps où les produits sont fabriqués et des crédits accordés à la clientèle étrangère. Depuis le début de la récession, en 1975, ces crédits n'ont cessé de s'accroître en volume et en durée. La lourdeur des stocks des distributeurs explique le volume; le niveau des taux d'intérêt dans un certain nombre de pays explique l'allongement de la durée.
La situation précitée conduit à des problèmes de liquidités et de couverture des risques. D'où la demande de l'industrie horlogère aux milieux compétents de maintenir ou de réactiver les instruments qui visent à couvrir les risques et à alléger les liquidités des entreprises.
Le volume des échanges internationaux plafonne. La léthargie de l'économie mondiale est particulièrement préoccupante pour les petits pays industriels, comme la Suisse, qui ne disposent pas d'un marché intérieur important, et dépendent largement des exportations de biens et de services pour maintenir leur produit national brut.
Les industries et la distribution horlogère mondiale ne peuvent faire exception à la conjoncture économique internationale: surstockage de produits dans le bas de gamme, réticence des canaux de distribution à se réapprovisionner non seulement dans cette tranche de prix, mais aussi dans le reste de l'éventail. Chacun cherche à écouler d'abord son stock, ce qui provoque un effet «boule de neige». La reprise ne se fera sentir que progressivement le long de la filière.

René Retornaz